

## SÉMINAIRE ANNUEL DE L'ÉCOLE DOCTORALE DE SCIENCE POLITIQUE

L'école doctorale de science politique organise dans le cadre de son séminaire

Jeudi 21 février 2019 à 18h30

(Lieu à confirmer)

Une rencontre avec Martin BALOGE, Christelle GRIS et Nazli NOZARIAN, trois jeunes docteur.e.s de l'ED, rattaché.e.s au CESSP

Cette séance vise à aborder la question cruciale des débouchés professionnels suite à l'obtention du doctorat, diplôme le plus élevé de l'université. Nous aborderons les différentes possibilités d'insertion sur le marché du travail, académique mais pas seulement. Les compétences acquises peuvent en effet permettre une insertion professionnelle dans différents domaines d'activités. Les intervenant.e.s, trois docteur.e.s du CESSP engagé.e.s dans des carrières différentes, nous raconteront leurs expériences respectives. Destinée à une réflexion sur l'espace des possibles « post-doctoral », cette séance se veut avant tout un dialogue sans titulaires entre doctorant.e.s et jeunes docteur.e.s. Nous comptons donc sur votre participation active!

**Martin Baloge** a soutenu sa thèse intitulée « *Démêler l'écheveau de la représentation politique. L'impôt sur la fortune à l'Assemblée nationale et au Bundestag* » en 2016 sous la direction de Daniel Gaxie. Chercheur associé au CESSP, il est actuellement post-doctorant à Paris 1 et l'INA et travaille sur les interviews politiques. Il est également enseignant invité à l'Université Francfort Oder/Paris 1.

**Christelle Gris** a soutenu sa thèse intitulée « *La maisonnée politique. La contribution des conjointes d'élus à la carrière électorale* » en 2016 sous la direction conjointe de Delphine Dulong et d'Anne-Catherine Wagner. Elle est aujourd'hui experte auprès des représentants du personnel aux CHSCT/CSE.

**Nazli Nozarian** a soutenu sa thèse intitulée « *Les mondes de la "démocratisation" des grandes écoles et la sociodécennie des élites : le cas des conventions ZEP/Sciences Po Paris* » en 2013 sous la direction de Daniel Gaxie. Elle est inspectrice du travail et chercheuse associée au CESSP.

Nous rappelons aux doctorant.e.s qui bénéficient d'un financement que l'assistance aux séances du séminaire de l'ED est obligatoire.